

Campagne œcuménique : du 10 février au 28 mars 2027

Qui a accès à la terre peut cultiver l'avenir

La faim et la pauvreté restent largement répandues et résultent en grande partie de facteurs humains. La répartition inégale des ressources assombrit les perspectives déjà incertaines des populations des pays du Sud. Afin de garantir leur sécurité alimentaire, un accès sûr à des terres fertiles et le droit d'exploiter ces terres en toute autonomie sont indispensables. Or, ces éléments font souvent défaut. Pour cette raison, les droits fonciers sont au cœur de la Campagne œcuménique d'Action de Carême, de l'EPER et d'Être Partenaires.

Un proverbe africain dit : « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.* » Dans la Bible aussi, il est souligné que la terre n'appartient pas aux êtres humains, mais qu'elle leur est confiée afin d'en prendre soin. Le proverbe et le texte biblique mettent tous deux l'accent sur la responsabilité qui nous incombe d'utiliser les sols de manière durable et de garantir un accès équitable à la terre. Des terres fertiles sont la base de l'alimentation, de la santé, de l'éducation et d'une vie dans la dignité.

Renforcer les droits des paysan·ne·s

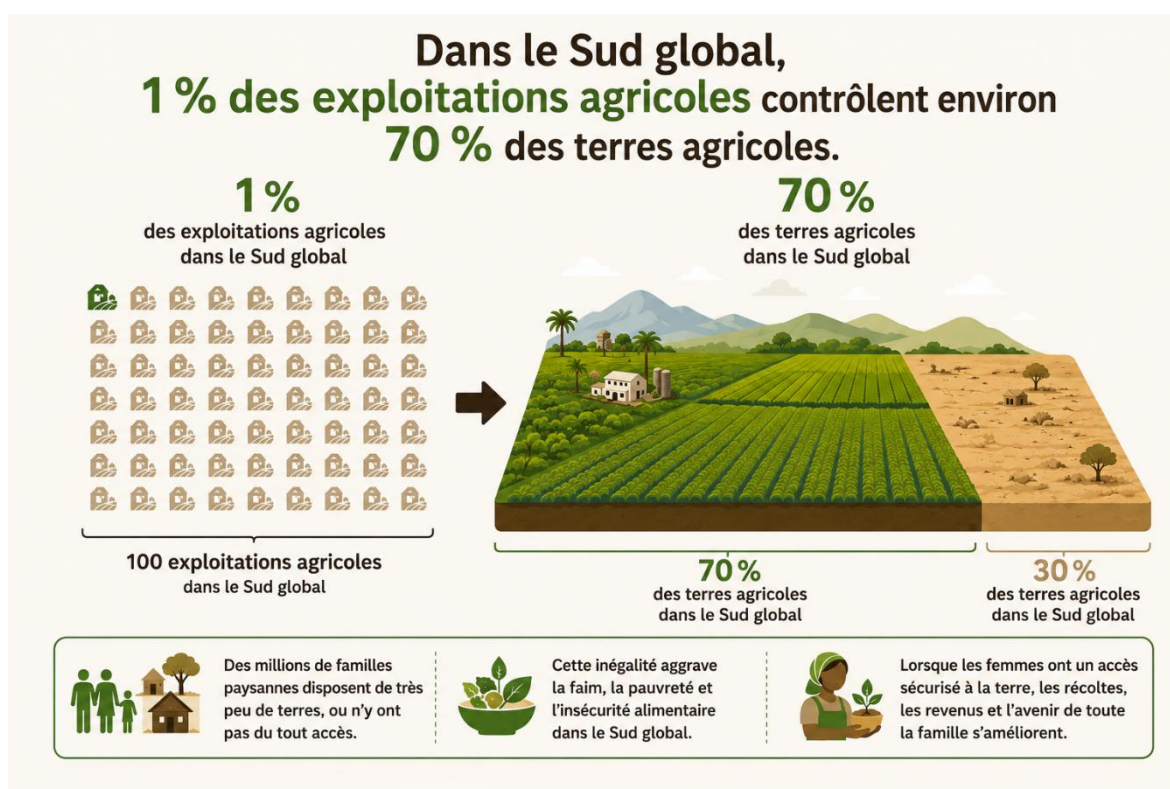
Les droits fonciers sont donc une condition essentielle du droit à l'alimentation. Ce dernier est depuis de nombreuses années une priorité du travail de l'EPER, d'Action de Carême et d'Être Partenaires. Les trois organisations s'engagent, aux niveaux national et international, en faveur d'une approche agroécologique globale, qui allie des aspects sociaux et économiques. Elles mettent l'accent sur les droits, la codécision et les conditions de vie des paysan·ne·s.

L'autonomisation des femmes joue également un rôle clé. En effet, des études¹ montrent que lorsque les femmes ont un accès garanti à la terre et à d'autres ressources productives, elles peuvent accroître leurs rendements agricoles de 20 à 30 %. Étant donné que ces dernières consacrent une part de leurs revenus supérieure à la moyenne à l'alimentation, à la santé et à l'éducation, elles améliorent ainsi nettement la sécurité alimentaire et les perspectives de leurs familles et de leurs communautés.

¹ Source : UN WomenWatch, Rural Women and the Millennium Development Goals

Dans les pays où elles sont actives, Action de Carême, l'EPER et Être Partenaires soutiennent des programmes dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. En collaboration avec des organisations partenaires locales, elles développent des solutions durables qui renforcent la sécurité alimentaire, promeuvent les droits des femmes et rendent l'accès aux ressources naturelles plus équitable.

Aujourd'hui, la concentration croissante de la propriété foncière menace la sécurité alimentaire de nombreuses personnes. À l'échelle mondiale, 1 % des grandes exploitations agricoles contrôlent environ 70 % des terres ². Ainsi, la majeure partie des terres fertiles est détenue par une poignée de grands propriétaires fonciers, d'entreprises et d'élites nationales, qui décident où l'agriculture est pratiquée et quels produits sont cultivés. Lorsque la priorité est donnée à la croissance économique, la terre est de plus en plus réduite à une simple marchandise. Son importance en tant que fondement de l'appartenance, de la communauté et de l'identité culturelle est ainsi reléguée au second plan, tout comme l'ancrage des savoirs traditionnels, des rituels et des traditions vivantes.



² Source : FAO, International Land Coalition, CIRAD (2026) : *The Status of Land Tenure and Governance*, pp. 14-16 ; 166-187

Cette concentration croissante des terres est due non seulement à l'agriculture industrielle, mais aussi à l'expansion urbaine, à l'exploitation des matières premières, à la désertification et à l'élévation du niveau de la mer engendrées par le dérèglement climatique. Les communautés paysannes perdent de plus en plus leur accès à des terres fertiles. Elles se retrouvent souvent à exploiter des parcelles de petite taille, peu productives et éloignées les unes des autres. Bien des familles ne parviennent plus à subvenir à leurs besoins avec les récoltes de leurs champs.

Exode rural et menaces

De nombreuses personnes tombent ainsi dans le cercle vicieux de la faim et de la pauvreté. Elles sont contraintes de quitter leur foyer et leurs terres. Or, l'exode de la population rurale vers les zones urbaines aggrave la pauvreté dans les villes. Le phénomène ne touche donc pas uniquement les communautés paysannes, mais aussi les habitant·e·s démunis des villes, qui ont besoin d'une nourriture saine et abordable.

À cela s'ajoute le fait que les personnes qui luttent pour les droits fonciers et la protection des terres fertiles sont de plus en plus souvent menacées, persécutées, voire assassinées. Dans de nombreuses régions, la question de l'accès à la terre génère des conflits entre pouvoir et droits humains. Certains pays du Sud ont intégré à leur législation des déclarations internationales des Nations Unies, telles que la Déclaration sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP)³ et la Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP)⁴. Néanmoins, l'application et la mise en œuvre concrètes de ces droits restent difficiles dans beaucoup d'endroits.

La Campagne œcuménique 2027 vise à sensibiliser la population suisse au droit des communautés paysannes dans les pays du Sud à un accès équitable aux terres fertiles, à l'eau et aux autres ressources naturelles, ainsi qu'à leur contrôle sur ces différentes ressources. Ce n'est qu'ainsi que des droits humains fondamentaux, tels que le droit à l'alimentation et à l'eau, pourront être protégés, appliqués et garantis sur le long terme.

Dates clés :

- Campagne œcuménique : du mercredi des Cendres, le 10 février, à Pâques, le 28 mars 2027
- Journée d'action pour le droit à l'alimentation : samedi 13 mars 2027
- Envoi de l'Aperçu de campagne : fin septembre 2026
- Envoi des documents de campagne : décembre 2026

³ Source : [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones \(UNDRIP\)](#)

⁴ Source : [Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales](#)

- D'autres informations destinées aux paroisses ainsi que les dates des événements de sensibilisation seront disponibles sur voir-et-agir.ch dans le courant de l'automne 2026

Un grand merci pour votre soutien et votre participation active à la Campagne œcuménique 2027 !

Votre équipe de la Campagne œcuménique

